

# La « caste » et ses mains toujours sales



Lettre d'Italie

PHILIPPE RIDET

Le scandale financier et familial qui a poussé Umberto Bossi, le fondateur du parti autonomiste et anti-immigrés de la Ligue du Nord, à lâcher le secrétariat général du parti est le dernier d'une longue série qui secoue la classe politique – de droite comme de gauche.

Vingt ans après l'opération « Mains propres » (« Mani pulite »), qui a décapité plusieurs formations politiques qui dominaient l'Italie de l'après-guerre (la Démocratie-chrétienne et le Parti socialiste, entre autres), tout est à refaire. « Cette année, nous vivons l'un des moments les plus difficiles de l'histoire de notre République : la crise a plongé des millions de personnes dans la misère, et la corruption n'a jamais été aussi répandue », constate l'ancien juge anticorruption Antonio Di Pietro, aujourd'hui à la tête du parti L'Italie des valeurs.

Il est vrai que l'Italie de 2012 semble la copie conforme de celle de 1992. Même atmosphère de corruption généralisée, même panique de la classe politique, même discrédit de la démocratie dans son ensemble. Malgré la présence de l'austère Mario Monti et la « disparition politique » de Silvio Berlusconi contre lequel la justice a ouvert pas moins de 27 procédures, les mauvaises habitudes ont la vie dure.

Outre l'affaire de la Ligue, dont les caisses étaient utilisées comme une cagnotte par la famille d'Umberto Bossi et son proche entourage, l'« affaire Lusi », du nom du trésorier de l'ex-parti de la Marguerite, petite formation apparentée au centre gauche et disparue depuis 2008, a ouvert le dossier du financement public des partis.

Lusi n'a pas fait dans la dentelle. On le

soupçonne d'avoir détourné à son profit – et peut-être à celui de quelques autres – pas moins de 20 millions d'euros des caisses de son parti. Il menait grand train. Avions privés, vacances luxueuses, achats de résidences. En comparaison, Renzo Bossi, le fils préféré d'Umberto, qui ne s'est fait payer qu'une Audi A6, une Smart et des études fantômes à Londres par le parti fondé par son père, fait figure de gagnepetit.

Mais d'où vient l'argent ? Depuis un référendum de 1993, le financement public des partis politiques est interdit en Italie. Mais les politiciens transalpins ont plus d'un tour dans leur sac. L'année suivante, ils faisaient voter une loi où apparaissait l'expression de « remboursements électoraux ». Ce tour de passe-passe sémantique a rapporté gros, comme le raconte le quotidien *Il Fatto quotidiano* du 11 avril.

Entre 1994 et 1996, quatre élections ont permis aux partis d'encaisser 144 millions d'euros, soit trois fois la somme à laquelle les Italiens leur avaient demandé de renoncer. Dans les années 2001-2002, le « gâteau » devient plus appétissant encore. Il pèse cette fois 476 millions d'euros. La raison ? Les législateurs qui, par parenthèse, sont les mieux payés d'Europe (14 000 euros mensuels, sans les frais) ont fait adopter une loi stipulant que chaque électeur « vaut » 5 euros, qu'il vote ou pas. Cette somme est ensuite répartie au prorata des suffrages obtenus par chaque formation. Autre nouveauté : les partis rece-

vront leur contribution par tranches annuelles.

Entre 2006 et 2010, l'addition passe à 600 millions d'euros pour les contribuables italiens. Le système s'affine et se pérennise. Les formations perçoivent leurs remboursements quelle que soit la durée de la législature. Ainsi, les partis qui ont contribué à l'élection en 2006 de Romano Prodi, tombé deux ans plus tard, continuent de recevoir leur quote-part...

L'Italie de 2012 semble la copie conforme de celle de 1992. Même atmosphère de corruption généralisée, même panique de la classe politique, même discrédit de la démocratie

La « pompe à finance » est également alimentée par une loi qui accorde à toute personne versant 100 000 euros (plafond maximal) à un parti de son choix un avantage fiscal de 19 000 euros. Plus rentable que la contribution à la lutte contre le cancer ! La presse italienne estime qu'en vingt ans 2 milliards d'euros ont été versés, sans qu'on sache exactement l'usage qui en est fait ni quel contrôle a été exercé sur la destination des dépenses.

Le Groupe d'Etats contre la corruption

(Greco) du Conseil de l'Europe a demandé récemment à l'Italie d'améliorer la transparence du financement des partis politiques. Dans son rapport, cet organisme a relevé « des lacunes majeures dans le système de financement des partis politiques en Italie, qui doivent être comblées en priorité ». Il déplore, en outre, que le contrôle exercé par les autorités publiques soit fragmenté et formel puisqu'il implique plusieurs institutions aux pouvoirs limités. Enfin, il engage les partis à soumettre leurs comptes à un audit indépendant.

Sentant se lever de nouveau le vent de l'« antipolitique », les principaux partis – dont le taux de satisfaction oscille dans les sondages aux alentours de 5 % – ont cherché à se mettre d'accord sur de nouvelles règles. Désormais, ils devront présenter des bilans certifiés et publiés sur Internet. Les dons privés seront publics et ne devront pas excéder 5 000 euros. L'argent des remboursements ne pourra plus être investi sur l'or, la pierre ou le diamant, mais uniquement en bons du Trésor.

En signe de solidarité avec les Italiens touchés par la crise et quatre plans de rigueur successifs, la « caste » en a profité pour s'acheter une bonne conscience à crédit. Généreuse, elle a reporté l'encaissement de la dernière tranche de remboursements électoraux pour les élections de 2008 (100 millions d'euros) de juin... à septembre. On dit merci. ■

ridet@lemonde.fr